

Ecole Maternelle Joliot Curie

35 rue Pierre Curie

29390 Scaër

02/98/59/48/25

## Conseil d'Ecole du jeudi 05 Février 2015.

### Etaient présents

#### *Enseignants :*

Mme Balp Murielle, Mme Calvez Patricia, Mr Le Bihan Jacques, Mr Ligeour Éric, Mme Quiel Caroline (directrice)

#### *Représentant la Mairie :*

Mme Le Bourhis Hélène, adjointe aux affaires scolaires

#### *DDEN :*

Mr Thomas, remplaçant de Mr Fournet Fayas

#### *Parents élus au Conseil d'école :*

Mme Thareau Emmanuelle, Mme Le Prat Elodie, Mme Foll Nathalie, Mme Guillou Rachel, Mme Conan Christelle, Mr Bergot Stéphane

#### *Représentante des ATSEM:*

Mme Le Saux Claude

### Etaient excusés :

Mme Decemme, Inspectrice de l'Education Nationale

Mr Le Goff, maire de Scaër

Mr Fournet Fayas, DDEN titulaire

Evelyne Lagadic, psychologue scolaire

Josiane Breuiller, maîtresse E

### Secrétaire de séance :

Le conseil d'école débute à 18h00.

## 1. Vie de l'école

- **Sorties scolaires:** La prochaine sortie cinéma est prévue le mardi 10 mars. Les classes continuent également à se rendre à la bibliothèque de Scaër (participation à Dis Moi Ton Livre). Une sortie à Coat Loch est envisagée au printemps 2015 et les classes iront visiter la caserne des pompiers fin mars.

- **La piscine** : Il est prévu 8 séances pour les 22 GS de Patricia Calvez à compter de fin mars. Les parents d'élèves souhaiteraient que tous les GS de l'école aillent à la piscine. En ce qui concerne la classe de Mr Ligeour, ce n'est pas possible au niveau de l'organisation. Il a en effet une classe de PS1 PS2 MS GS. Mme Balp a également une classe à double niveau MS GS. Les enseignants rappellent aux parents que ce n'est pas une obligation en maternelle et que dès le CP tous les enfants iront à la piscine. L'agrément pour les parents accompagnateurs aura lieu le vendredi 27 mars à Quimperlé. Un mot a été distribué dans les cahiers mais les enseignants soulignent le peu de réponses... Mme Calvez insiste sur le fait que sans un nombre suffisant de parents, les séances de piscine seront annulées.

- **Projet d'école sur le thème des animaux** : celui-ci regroupe plusieurs sorties scolaires comme la visite du zoo de Pont Scorff, les beaux-arts pour la classe de Mme Calvez et la participation au festival de l'élevage à Quimper. Les parents d'élèves souhaiteraient que les élèves du même niveau participent aux mêmes sorties mais ceci est compliqué avec des classes à plusieurs niveaux. De plus, chaque enseignant décide selon ses choix pédagogiques de participer à telle ou telle sortie scolaire.

**Financement** : Le budget précis a été établi et transmis par mail aux parents d'élèves. La mairie verse 10 euros par enfant pour les sorties scolaires. Le financement restant à trouver s'élève à 2000 euros environ. Les parents s'engagent à financer une partie et suggèrent de demander à la mairie une subvention exceptionnelle mais cette demande a déjà été faite l'année dernière pour compléter le financement du projet cirque. Ce n'est donc pas possible. Les enseignants avaient demandé de revoir la répartition des budgets mairie entre sorties scolaires et fournitures. Mme Le Bourhis propose une diminution du budget fourniture de 60 à 50 euros par élève et donc une augmentation du budget sorties de 10 à 20 euros par élève. Cette décision est validée par le conseil d'école.

Autres actions menées: vente de crêpes jeudi 27 février à la sortie des classes à 16h00 et vente de sacs cabas avec « initiatives et créations » après les vacances de février.

- Pour conclure, un spectacle est prévu dans la salle Youenn Guernig mais les dates ne sont pas encore fixées car les enseignants souhaitent connaître la date de la kermesse. Les parents d'élèves proposent le vendredi 19 juin 2015 à partir de 18h30.
- Mme Le Bourhis précise que les différentes informations sur la vie de l'école doivent être transmises à Mme Brochard pour paraître au prochain bulletin municipal.

## **2. Projections sur la rentrée 2015/2016**

### Prévisions d'effectifs pour l'an prochain :

53 naissances ont été relevées à Scaër en 2013 c'est-à-dire 11 de plus que l'année dernière.

32 GS quittent l'école pour le CP comme l'an passé / 7 en bilingue

25 MS passent en GS / 11 en bilingue

40 PS2 passent en MS soit 11 de plus que l'an passé/ 2 en bilingue

11 PS1 cette année qui seront en PS2 en Septembre 2015 / 4 en bilingue

Les inscriptions des enfants nés en 2012-2013 vont démarrer après les vacances de février.

Les enseignants souhaitent que les inscriptions soient à nouveau effectuées à l'école et non en mairie pour des raisons énoncées lors du 1<sup>er</sup> conseil d'école. Mme Le Bourhis répond que la mairie ne souhaite pas changer cette procédure mise en place.

Une délégation du conseil d'école prendra donc rendez-vous rapidement avec Mme Plaquet et Mr Le Maire pour en discuter. La directrice de l'école élémentaire se joint à nous.

## **3. Questions diverses**

- Rythmes scolaires : Le PEDT (projet éducatif du territoire) va être réalisé avec la MJC. Le temps des TAP le midi est assez court en pratique. Les ATSEM n'ont pas de temps de préparation prévu dans leur planning déjà très chargé et sont libres de choisir l'activité proposée aux enfants. Les GS participeront aux TAP avec le cycle 2 après les vacances de Pâques.
- Les ATSEM possèdent toutes une formation professionnelle adaptée.
- Circulation sur le parking de l'école : le parking va être rénové pendant les vacances scolaires pour essayer de fluidifier la circulation et diminuer les incivilités. Quelques places de parking vont être supprimées.
- Tri sélectif au sein de l'école : les enseignants y sont favorables et proposent d'installer une poubelle « jaune » dans la salle des maîtres.
- photos de classes: les enseignants sont très satisfaits du travail fourni par le studio Folgoas. Le rapport qualité/prix est meilleur qu'avec le photographe de Scaër.
- Le panneau d'affichage à l'entrée : il serait souhaitable de le faire pivoter afin que les parents prennent davantage le temps de regarder les informations transmises par ce biais.

L'ordre du jour de la séance étant épuisé, la présidente de séance, Mme Quiel, clôt la séance du conseil d'école à 20h00.

La directrice :

le secrétaire de séance :